



## Nantes / Effectifs, des arbitrages nécessaires !

Jeudi 18 janvier 2018, une délégation UNSA Police, composée de Michaël Evelinger et Laurent Le Tallec, délégués départementaux 44, a été reçue en audience par Madame Valérie Oppelt, députée de la 2<sup>ème</sup> circonscription de la Loire-Atlantique à l'Assemblée Nationale, afin de l'alerter sur la situation critique des effectifs nantais.

L'UNSA-Police 44 a relevé que, lors de chaque mouvement général de personnels policiers, un décalage était constaté entre les arrivées et les besoins réels en effectifs sur Nantes.

Pourtant, la circonscription nantaise est atypique, tant par le nombre de servitudes incombant aux effectifs de Police que par le nombre de manifestations et conflits sociaux parfois violents s'y déroulant.

**Nous avons sollicité Madame la députée, pour que des arbitrages nécessaires interviennent sur les prochains mouvements de mutation.**

Nos constats sont les suivants :

- ⇒ Evolution économique et démographique de Nantes métropole ;
- ⇒ Dégradation du ratio effectifs/population : écart de 17,71% par rapport à la moyenne nationale pour la catégorie des villes de + de 100.000 habitants ;
- ⇒ Décalages réguliers entre les capacités opérationnelles et les exigences légitimes de nos concitoyens en matière de sécurité ;

- ⇒ Persistance des tâches indues (garde préfectorale, extractions judiciaires, gardes hôpitaux...)
- ⇒ Fragilité des effectifs nantais et exposition dangereuse lors des interventions.

**« L'UNSA Police 44 souligne l'intérêt porté à nos arguments par Madame Valérie Oppelt, qui s'est engagée à faire remonter nos diligences auprès de Madame la préfète de la Loire-Atlantique et de saisir le ministre de l'Intérieur sur cette problématique. »**

Les délégués départementaux  
UNSA Police 44

# UNSA Police, le langage de vérité !